



LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

L'utilisation des antibiotiques : « la responsabilité de tous »

Depuis 1928 et la découverte de la pénicilline, cette avancée scientifique majeure a ouvert la voie à beaucoup d'autres antibiotiques et a constitué un progrès considérable pour la médecine au 20ème siècle. En effet, les infections bactériennes représentaient auparavant la principale cause de décès. La découverte des antibiotiques a permis de soigner de nombreuses maladies mortelles (notamment la tuberculose, la pneumonie, la syphilis...) et de prolonger considérablement la durée moyenne de l'espérance de vie.

Mais l'utilisation massive et parfois abusive des antibiotiques a modifié l'écologie bactérienne et a contribué à l'émergence de résistances, responsables de véritables impasses thérapeutiques.

En France, les pouvoirs publics ont donc mis en place plusieurs campagnes pour sensibiliser les prescripteurs et les consommateurs sur l'utilisation efficace des antibiotiques. Avec la campagne « **les antibiotiques ce n'est pas automatique** », une nette diminution de la consommation est intervenue vers la fin des années 2000. Malheureusement, on assiste depuis 2012 à une recrudescence dangereuse de l'utilisation des antibiotiques, avec comme facteurs aggravants, l'émergence de bactéries multi résistantes conduisant à des impasses thérapeutiques qui se conjuguent à une quasi absence de nouvelles molécules.

La France redevient hélas le mauvais élève européen en termes de consommation des antibiotiques, aussi bien en ville qu'à l'hôpital.

Devant ce constat alarmant faisant peser un risque sanitaire et économique important, un nouveau sursaut, initié par l'OMS, est relayé par les pouvoirs publics et les sociétés savantes de chaque pays afin d'endiguer ce fléau lié à la surconsommation et la mauvaise utilisation des antibiotiques, est attendu.

Cette campagne s'inscrit ainsi dans le cadre d'un 3ème plan d'alerte sur les antibiotiques, portant le nom de « **les antibio, juste ce qu'il faut** ». Elle touche à la fois les prescripteurs, les consommateurs, les pouvoirs publics et l'industrie pharmaceutique. Elle repose sur une charte dont les signataires s'engagent par leurs actions à garantir une juste utilisation des antibiotiques.

Dr Karim DEBBAT - Référent en antibiothérapie

Intervention de l'association "un chien, un sourire" au sein des EHPAD



L'association "un chien, un sourire" née en février 2010, est issue de gens passionnés par leur chien et par les rapports humains. Elle regroupe des personnes persuadées que les animaux sont des vecteurs de "bien-être" qui ne jugent pas, se contentant de prendre chaque individu tel qu'il est avec ce qu'il a à offrir, des caresses, quelques propos bienveillants, un peu d'énergie pour sauter quelques obstacles, des rires et sourires lors d'improvisation d'obéytmée.

Les membres de l'association, aux cotés de leurs chiens, offrent un peu de leur temps et une oreille attentive à l'évocation du souvenir des aînés. Ils le font désormais

au sein des EHPAD du Lac et Jeanne CALMENT.

Ils ressortent des visites emplies de bonheur, leurs chiens étant eux généralement fatigués de ces moments si forts et si intenses. Quant aux personnes visitées, celles qui peuvent s'exprimer les questionnent sur les prochaines venues et pour les autres, un geste ou un sourire montrent qu'ils ont hâte de revoir bénévoles et animaux.



SOMMAIRE :

Les ateliers transversaux en psychiatrie	P.2
Bilan de la prime de service 2015	P.2
Zoom sur les consultations externes	P.3
Arrêt de la station d'épuration	P.3
Quelques brèves	P.4
Bienvenue à	P.4

Les ateliers transversaux en psychiatrie



L'unité fonctionnelle des ateliers transversaux est née en 2014 à l'initiative de l'équipe de l'unité d'hospitalisation temps plein Jean Gérardin. Une réflexion avait été alors menée pour offrir des ateliers spécifiques aux personnes hospitalisées, en dehors du lieu de hospitalisation.

Ce dispositif est un véritable outil thérapeutique mis à disposition des usagers de toutes les unités fonctionnelles du pôle de psychiatrie adulte. Il est proposé sous forme d'ateliers ouverts aux soins des soignants issus de diverses unités du pôle ce qui permet le décloisonnement de la psychiatrie et une richesse des échanges.

Ces ateliers doivent être repérants pour les usagers qui les souhaitent ou non et sont rythmés dans le temps. Ils représentent un lien dans le soin.

La concertation entre les référents des ateliers et les équipes pluri professionnelles qui prennent en soins les patients est nécessaire. Il tient à participer à certains ateliers. Cette notion de désir est en lien avec la notion de plaisir, tout aussi importante pour les usagers. C'est une nécessité pour encadrer certains ateliers. Actuellement, cinq ateliers sont proposés :

- **La randonnée**, le premier lundi de chaque mois dont les référents sont 2 soignants de l'unité Jean Gérardin, une infirmière de l'hôpital de jour vient en renfort pour permettre la régularité de l'atelier.
- **Le théâtre**, tous les mardis matin dont les référents sont 3 infirmiers d'unités différentes (CATTP, Hôpital de jour, CMP) sont indispensables pour cet atelier. Il se déroule dans la cité, à la Maison des associations. Un accompagnement pour certains ateliers est proposé.
- **La mosaïque**, tous les mardis après-midi dont les référents sont 2 infirmières d'unités différentes (CATTP, hôpital de jour) sont indispensables. Les participants à cet atelier partagent leurs créations en proposant tous les ans une exposition dans le hall d'entrée de l'unité.
- **Les jeux d'écriture**, tous les mercredis après-midi dont les 2 référents sont une infirmière de l'unité Jean Gérardin formée pour cet atelier et un psychologue de la psychiatrie adulte.
- **Esthétique et coiffure**, le jeudi toute la journée, proposé par une infirmière du CATTP, premier atelier mis en place en 1996 et toujours très apprécié par les usagers. Cet atelier permet une relation duelle.

Pour chaque atelier, un projet est écrit, évalué chaque année et réactualisé si nécessaire. Chaque soignant a un temps pris sur son affectation principale pour intervenir au sein des ateliers transversaux. Cette équipe bénéficie aussi d'un temps de référent médical et de cadre.

Le projet à venir est de travailler davantage sur la communication de cette unité fonctionnelle au sein du pôle de psychiatrie car elle permet un décloisonnement de la psychiatrie tout en restant en lien avec le parcours de soins du patient et en apportant une richesse dans les prises en charge.

Marie-Christine LAMOTHE-SAUZET, cadre de santé, Pôle de psychiatrie.

Bilan de la prime de service 2015

Dans le cadre du plan valorisation du présentisme et de lutte contre l'absentéisme porté par la DRH, il est rappelé qu'après présentation du projet en comité technique d'établissement le 8 décembre 2015, les modalités de distribution de la prime de service dont bénéficient les agents stagiaires et titulaires du centre hospitalier d'Arles ont été révisées en intégrant une prime de présentisme versée de manière forfaitaire aux seuls agents ayant eu moins de 6 jours d'absence dans l'année. Cette prime de présentisme est identique pour tous les agents concernés, quel que soit leur grade.

Si 1 122 agents ont bénéficié de la prime de service en 2015, 668 d'entre eux se sont vus appliquer selon la réglementation des retenues pour absence sur le montant de leur prime de service.

Dans un premier temps, l'enveloppe constituée des retenues pour absence a été redistribuée au profit de 1 073 agents dont le nombre de jours d'absence a été inférieur à 140 jours ouvrables entre le 1er décembre 2014 et le 30 novembre 2015. Parmi ces 1 073 agents, 718 ayant moins de 6 jours ouvrables d'absence ont bénéficié de la prime supplémentaire de présentisme d'un montant forfaitaire de 277 € pour un agent travaillant à temps complet.

Ayant déjà apporté des précisions à une quarantaine de personnes l'ayant sollicité, la DRH reste à la disposition de chacun pour toute précision complémentaire.

Pascal DARTHOUX, Directeur des ressources humaines

Zoom sur les consultations externes

En 1996, à
Jean
des soins
de hos-



Disposition
de psy-
verts par
permet un
changes.

es fréquentent, qu'ils soient hospitalisés
un ancrage et facilitent le maintien du

cessaire tout autant que le désir du pa-
usagers que les soignants. La formation

firmière et un aide-soignant. Une infir-

). Une infirmière a reçu une formation
ns usagers est nécessaire.

r). Une infirmière a reçu une formation.
e l'unité Jean GERARDIN.



L'établissement a enregistré en 2015, 116 564 venues en consultations externes spécialisées (hors laboratoire, hors imagerie médicale), soit 1000 venues de plus qu'en 2014.

Elles relevaient à 42% du pôle urgences/réa/cardio, à 30% du pôle de chirurgie, à 18,5% du pôle de médecine, à 9% du pôle mère-enfant et à 0,50% du pôle de gériatrie.

Depuis le début de l'année 2016, le nombre de consultations externes continue de croître (+1,3%), avec des progressions importantes sur le pôle de médecine (+9%, plateau de rééducation notamment) et le pôle mère-enfant (+9%).

L'organisation de ces consultations implique la quasi-totalité des médecins de l'établissement, les secrétariats médicaux, les IDE et AS affectés à ces consultations et enfin, des agents du service admission-facturation dédiés. Ces consultations sont importantes pour les patients car elles pallient dans certains cas le manque de spécialistes en ville.

Elles le sont également pour l'établissement, qui peut bénéficier d'une filière d'adressage dédiée vers des séjours d'hospitalisation. Ceci explique qu'un travail sera prochainement mené pour mieux organiser et moderniser l'accueil des patients avec une courte mission d'expertise et de conseil qui se tiendra entre la fin mai et début juin.

Il vous est possible de faire part dès ce jour de constats ou de propositions en contactant les référents de ce sujet qui sont Patricia CHAMPEL et Marie ROULX-LATY.



Arrêt de la station d'épuration



Le 15 février dernier la station d'épuration du centre hospitalier a traité ses derniers litres d'eaux usées avant que les effluents du site ne soient redirigés vers le collecteur d'assainissement mis en place par la Société des Eaux d'Arles en février 2013, après que le dégrilleur (filtre) ait été déplacé sur la nouvelle plateforme dédiée.

Cette opération n'a pu intervenir qu'après le remplacement du séparateur de graisses qui permet de recueillir les eaux grasses rejetées par les laves-vaisselles et laves-batteries de la cuisine notamment. En effet, en l'absence de fonctionnement optimal du séparateur de graisses, il était impossible pour le centre hospitalier d'orienter les effluents non traités vers le collecteur d'assainissement.

L'ensemble de ces opérations dont le montant s'élève à près de 60 K€ (20 K€ pour le séparateur de graisses et 39 K€ pour le déplacement du dégrilleur et l'arrêt de la station d'épuration) permettra de réaliser une économie sur les coûts de maintenance de la station d'épuration de 30 K€ par an.

Johann MONTIGNIES, Directeur des ressources matérielles.

Quelques brèves...

Opération de nettoyage des vitres extérieures de l'IGH

Le 11 avril a débuté le nettoyage extérieur des 1300m² de vitres du bâtiment principal. Si le traitement des deux façades Alpilles et Pinède a été



réalisé en utilisant les coursives extérieures, les ouvertures des 2 murs pignons nord et sud ont été traitées à l'occasion de spectaculaires descentes en rappel des employés de l'entreprise Sécuribat Sud.

Le Kiwanis Arles Camargue soutient l'action du CAMSP

A l'occasion de son loto annuel le club Kiwanis Arles Camargue a remis un chèque de 1900€ au centre hospitalier d'Arles pour financer l'achat de tests utiles pour la prise en charge des enfants suivis au CAMSP. Il en est vivement remercié.



Bienvenue à...

Marie ROULX-LATY nouvelle Directrice des finances



La Lettre : Madame ROULX-LATY, vous avez rejoint le 1er avril le centre hospitalier suite au départ en retraite de Madame CHARRE-BRUGIERE. Pouvez-vous préciser votre formation et votre parcours professionnel antérieur ?

Marie ROULX-LATY : J'ai suivi ma scolarité initiale à Sciences-Po Paris puis à l'Université Panthéon-Sorbonne et enfin, à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) pour intégrer le corps des directeurs d'hôpital. Avant cette dernière formation, j'ai travaillé comme consultante en secteur public puis ai rejoint le Ministère des Finances. Me ressourçant dans la littérature, la philosophie et l'art, notamment la peinture, j'ai décidé de transmettre, en enseignant pendant 2 ans la culture générale dans le supérieur.

La Lettre : Quelle a été votre motivation pour candidater au centre hospitalier d'Arles ?

Marie ROULX-LATY : Originnaire de la région PACA et cavalière, j'aime la Camargue pour ce qu'elle a de résistant et de mystérieux. Face aux difficultés financières que connaît l'établissement, j'ai souhaité m'y investir pour faire de la DAF une direction ressource, support, pour tous les acteurs qui participent aux efforts à réaliser pour conserver et développer l'outil de travail et de soins qu'est l'hôpital d'Arles. Ceci constitue ma motivation et ma feuille de route.

Bernard TESTUT, nouveau responsable du service informatique



La Lettre : Monsieur TESTUT, vous remplacez depuis début avril Françoise HARMAND qui a fait valoir ses droits à la retraite. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bernard TESTUT : Ingénieur informatique issu du CNAM (Centre National des Arts et Métiers), j'ai 48 ans, je suis marié et j'ai effectué la première partie de ma carrière à Angoulême en Charente d'abord dans le secteur privé au sein de l'entreprise La Couronne durant 12 ans puis au centre hospitalier de la ville de 2002 à 2016.

J'y ai d'abord exercé les fonctions de responsable exploitation puis, à partir de 2005 mon champ de responsabilité a intégré aussi les aspects d'architecture informatique et la gestion du parc matériel.

La Lettre : Vous avez donc décidé de passer de l'Atlantique à la Méditerranée, pour quelles raisons ?

Bernard TESTUT : Cette mobilité était pour moi l'occasion de poursuivre ma carrière au sein d'un établissement qui me proposait d'occuper les fonctions de responsable de service ce qui va me permettre d'apporter à mon nouvel établissement les compétences techniques et managériales acquises par ma formation initiale et continue mais aussi au fil des postes occupés ces 26 dernières années. Je vous dis à bientôt pour évoquer les projets mis en œuvre.



Madame le Docteur Elisabeth LEROY-PIC, praticien attaché au sein de l'hôpital de jour l'Oranger (pôle psychiatrie) a pris ses fonctions le 13 avril 2016.